

**Rectorat
Cabinet**

Lyon, le 04 juin 2021

Affaire suivie par :
Léda Carret
Tél : 06 27 09 91 89
Mél : davlc@ac-lyon.fr

La Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et
Collégienne

92 rue de Marseille
69007 Lyon Cedex 07

Objet : Compte-rendu du CAVL du vendredi 04 juin 2021

*Au regard des conditions sanitaires, la réunion s'est tenue en visio-conférence.
18 élus étaient présents, 10 membres adultes ont également pris part à ce conseil.*

Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités, a présidé le vendredi 04 juin 2021 le dernier Conseil Académique de la Vie Lycéenne de l'année scolaire 2020-21.

Les élus au CAVL ont pour attribution la répartition des fonds de vie lycéenne. Une délégation d'élus s'est réuni en commission afin de proposer une répartition des fonds juste et équitable. 75,4% des LGT, LPO et LP ont saisi une demande de financement. Plusieurs raisons expliquent pourquoi certains établissements n'ont pas saisis de projet notamment la situation sanitaire.

Les Fonds de Vie Lycéenne académique s'élèvent à 80 900 Euros alors que l'ensemble des projets qui nous sont remontés sollicitent un financement à hauteur de 263 421 Euros. Il a donc fallu faire des choix.

Au regard du fait que beaucoup de projets n'ont pas pu se réaliser sur cette année 2020-21, il reste des reliquats sur la ligne budgétaire FVL des lycées. 39% des établissements ont ainsi déclaré avoir un reliquat de FVL. Les montants s'échelonnent de 95 euros à 5419 Euros. Les élèves ont choisi d'attribuer un financement en priorité aux établissements avec très peu ou pas de réserve financière.

Des priorités académiques ont également été définies :



Les animations favorisant l'acquisition des Valeurs de la République et du « Vivre ensemble », les actions pour l'éducation au développement durable et la lutte contre toutes les formes de violence.

Afin d'illustrer leur travail, les élèves ont choisi de partager quelques projets par thématique :

Projets favorisant les Valeurs de la république et le « Vivre ensemble » (30.4% des projets)

LP André Cuzin: élaboration d'une fresque dans la salle de permanence avec pour thème: les diversités culturelles et ethniques du Lycée. Association La Coulure. (1000 Euros)

LPO Louis Armand: Mise en place de « conférence débats » avec les 120 délégués de classe leur permettant de travailler sur les notions de respect, acceptation des différences, croire en soi et prendre confiance. Association Agir pour l'égalité. (2000 Euros)

Actions pour le Développement durable (21.5% des projets)

LP François Cevert: Mise en place d'un jardin potager. (500 Euros)

LP du Premier film: « Pour ma planète je m'engage », arbre à vœux et Fresque du climat. Association Conscience et impact écologique. (800 Euros)

LGT Simone Weil: Formation et animation pour les éco-délégués, conférence sur les métiers de l'écologie, sortie d'observation avec un ornithologue. Guide naturaliste LPO. (600 Euros)

Lutte contre toutes les formes de violence (15.2% des projets)

Lycée du Bugey: Projet de lutte contre les violences faites aux femmes adapté aux lycéens dans le cadre de leur première relation amoureuse. Association FIL ACTION. (1040 Euros)

LP Etienne Legrand: Atelier de communication bienveillante pour tous les élèves entrants. Etablir une charte de communication par classe et partager les valeurs de respect au sein du Lycée. Association communication bienveillante de Roanne. (800 Euros)

32.9% des établissements avaient fait des projets dédiés à l'aménagement ou le réaménagement d'espaces de convivialité pour les lycéens. Ces projets n'ont pas été financés faute de budget extensible mais les établissements devraient trouver une réponse auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a en charge le bâti des lycées.

70% des établissements font appel aux associations partenaires de l'éducation nationale pour mettre en œuvre leurs projets. La validation du proviseur reste indispensable avant d'accueillir toutes personnes extérieures à l'établissement devant les élèves.

Marie-Laure Jalabert IA-IPR histoire-géographie, Cheffe de la mission académique pour l'éducation au développement durable et à la solidarité, EDD-S 2030 a exprimé sa satisfaction de voir les élèves choisir la thématique du développement durable comme prioritaire pour le financement des projets de vie lycéenne. Elle nous rappelle que la mission EDD n'a pas de budget pour encourager la mise en place de projets dans les établissements.

Stefan Mihali-Gaget, directeur de l'AROEVEN, remercie les élus du CAVL pour avoir financé les projets des établissements qui font appel à l'association partenaire de l'Education Nationale sur les thématiques notamment du harcèlement, de la médiation par les pairs...

AROEVEN : Stefan MIHALI-GAGET (AROEVEN Lyon) : s.mihali-gaget@aroeven.fr



Monsieur le Recteur a écouté avec beaucoup d'intérêt le retour des élèves sur la répartition des fonds de vie lycéenne. Il salue le sérieux avec lequel ils ont rempli cette mission, leur perspicacité dans leurs choix qui permet un grand dynamisme de la vie lycéenne sur l'académie.

Les élèves élus au Cavl ont ensuite présenté l'avancé des projets engagés qui répondent aux attentes des 17 objectifs de développement durable.

- Solidarité: « Lutte contre la précarité menstruelle », cet enjeu d'éducation à la santé de justice sociale a fortement mobilisé les lycéens. Chaque année, ce sont ainsi près de 130 000 collégiennes ou lycéennes qui manquent l'école régulièrement. La précarité menstruelle constitue une cause importante d'absentéisme voire de déscolarisation. A l'occasion de la journée mondiale de la précarité menstruelle du 28 mai 2021, le Gouvernement apporte des réponses très concrètes à la question de la précarité menstruelle en 2021, et ce en synergie avec les associations compétentes. Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, déclare :
« *L'accès aux protections périodiques est un enjeu de santé, de solidarité mais également d'égalité des chances car la précarité menstruelle impacte directement la réussite scolaire des collégiennes et des lycéennes qui en sont les victimes. Acheter des protections périodiques est une réelle source d'inégalité que nous ne souhaitons plus occulter. En nous attaquant directement, avec Jean-Michel Blanquer, à ce tabou au sein des écoles, nous souhaitons lutter définitivement contre la précarité menstruelle.* »

Monsieur le Recteur félicite les élèves pour leur mobilisation qui a porté ses fruits puisque des mesures nationales vont être prises. Les élèves ont parfaitement rempli leur mission en portant la parole des lycéens pour influencer sur les décisions qui les concernent.

- Lutte contre toutes formes de discriminations: à travers une campagne d'affichage le projet « Pop culture et discrimination », la culture populaire s'oppose à une culture élitiste, elle parle par définition au plus grand nombre, joue un vrai rôle social, comporte des vertus pédagogiques. C'est une culture mouvante, constamment émergente, contestataire, et donc engagée. Les élèves proposent :

Racisme : This is america - Childish Gambino, Dear white people - de Justin Simien sur Netflix et BlackkKlansman - Spike Lee

Homophobie : Skam France (Saison 3) – France TVslash, 120 battements par minute – Robin Campillo, Ta reine – Angèle

Sexisme : Culottées - Pénélope Bagieu, Wonder Woman - Patty Jenkins, Les règles de notre liberté sur Netflix.

Les œuvres sont pour le moment des propositions à valider. Elles ne seront que citées donc la question des droits d'auteur ne se pose pas.

- Égalité des chances: « Favoriser une orientation éclairée pour tous ». Permettre à tous les lycéens à travers une plateforme d'échanges, de pouvoir préparer au mieux leurs choix sur Parcoursup en questionnant directement les étudiants qui sont dans les filières envisagées. Les salons de l'étudiant ne permettent pas toujours aux lycéens de poser les questions qui les préoccupent. L'information données entre pairs fonctionnent très bien, il faut que tous puissent en bénéficier.



Le 20/05/21: Échanges étudiants/Tle au lycée René Descartes de St Genis-Laval. La rencontre avec les étudiants a été très appréciée. Ils ont pu aborder la motivation à poursuivre les études supérieures et préparer la partie du Grand Oral sur l'avenir professionnel. Une capsule vidéo a été produite par les élèves afin de la proposer à diffusion dans les lycées intéressés.

L'association partenaire est Article 1 avec comme coordinatrice Alice Ray: alice.ray@article-1.eu

- Le Conseil éco-citoyen: Une instance de réflexion qui réunit l'ensemble des usagers de l'établissement et les éco-délégués pour élaborer des projets autour de l'éco-citoyenneté et particulièrement l'écologie. Un partenariat étroit avec le CVL pour dynamiser la vie lycéenne grâce à une forte impulsion académique éco-délégués et leur encadrement.

Les prochaines étapes : Création d'une mallette numérique

Désignation de trois lycées pilotes :

Lycée Georges Lamarque (Rhône) – élue CAVL sur le projet : Bérénice Saly.

Lycée Juliette Récamier (Rhône) – élue CAVL sur le projet : Lydia Zeroug.

Lycée du Forez (Loire) – élu CAVL sur le projet : Mathéo Salot.

Bilan de ce qui a été mené dans les différents lycées ayant adopté un Conseil éco-citoyen en 2022, avant une potentielle généralisation.

Mathéo S. se propose d'accompagner l'EREA de Villeurbanne dans la démarche du Conseil Eco-citoyen après la demande de l'élue Eva L.

- Le tutorat élève-élève : Déjà mis en place au lycée Aragon-Picasso de Givors. Ce projet entre dans le cadre des 17 ODD avec la solidarité, l'entraide et l'engagement. Une formation des tuteurs chaque année au premier trimestre. Un ou deux personnels pédagogiques référents dans chaque lycée concerné. Début du tutorat dès le 1^{er} trimestre et un suivi continu sera instauré une heure par semaine

Une valorisation dans Parcoursup et dans le bulletin sera mise en place, éventuellement un diplôme du Rectorat pour souligner l'engagement Citoyen.

Mettre en évidence la différence avec les cours et la proximité avec un autre élève et non un professeur, chose plus facile pour les élèves timides ou ayant peur de montrer leurs difficultés.

« les lycéennes Maif Run » présentée par Sophie Gerbet Conseillère technique sport scolaire, directrice des services académique UNSS Lyon

Historiquement la Lycéenne est destinée à promouvoir l'activité physique et sportives auprès des jeunes filles éloignées de la pratique dans leur quotidien et s'inscrit dans la semaine des droits des femmes (8 mars). Le principe est que chaque licencié(e)s invite des amies non licenciées à participer à une après-midi d'activités avec d'autres lycéennes.

En 2020, vous étiez intervenus lors de la Lycéenne au palais des sports de Gerland qui avait réuni 1200 jeunes filles. Votre implication et enthousiasme m'amène aujourd'hui à vous la présenter de nouveau, sous un format un petit peu différent.



Au regard du contexte sanitaire actuelle, en 2021, la Lycéenne s'adapte et devient les Lycéennes MAIF Run. Elles se dérouleront à partir du 3ème mercredi de septembre (JNSS) jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Les objectifs sont de :
relancer de l'activité de l'AS dans les lycées.
créer du lien entre l'établissement et le tissu associatif local.
créer des temps de partage lors d'un après-midi d'activités physiques, sportives, artistiques et de sensibilisation citoyenne, de santé et développement durable à destination des jeunes filles.

Un fil rouge : la santé et le développement durable !

Concrètement:

1 date, plusieurs établissements de l'académie de Lyon

Elle se fera dans les lycées avec leurs concours et en coordination avec le service régional de l'UNSS pour organiser un socle commun d'ateliers :

1 course « footing » non chronométrée courte, longue ou en relais en fonction des infrastructures de l'établissement

des ateliers sportifs avec des activités sportives présentes dans les AS et multi-activités en partenariat avec le tissu associatif et/ou le mouvement sportif

1 atelier sport santé: ex: nutrition, santé bien-être : ex - « Je mange mieux et je bouge plus », prévention conduite addictive et dopante, atelier premier secours (médecin urgentiste, JSP, association croix rouge, sécurité civile...)

1 atelier éco-responsabilité et solidaire: opération "recyclage de textile" : en association avec la MAIF et les acteurs locaux comme une collecte de tee-shirts non utilisés organisée sur chaque lycéenne et/ou un atelier sur l'alimentation en circuit-court, ou des ateliers de confection de produits d'hygiène et cosmétiques naturels, prévention de l'environnement: zéro déchet...

1 atelier de sensibilisation sociétale: lutte et prévention contre toutes les formes de discriminations, le sexisme, le harcèlement scolaire, lutte et prévention contre toutes les formes de violences:

physiques

psychologiques

sexuelles

1 atelier génération 2024 ou atelier olympique: JOP Paris 2024 - CROS AuRA ou CDOS

A cet instant, 3 établissements se sont déjà engagés:

Lycée Jérémie de la Rue

Lycée Carriat et peut-être les lycées de Bourg en Bresse

Les LP du Rhône

Tout cela est à envisager en fonction de la pandémie et de l'évolution des consignes sanitaires. L'idéal étant de réunir 2 ou 3 établissements proches mais d'envisager également un scénario de lycéenne intra-muros.

L'impulsion d'un tel projet peut aussi venir de vous, la devise du sport scolaire étant « partager plus que sport, par et pour les jeunes ». Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à en parler avec les professeurs d'EPS et l'équipe de direction de votre établissement.

Les services de l'UNSS se tiennent à votre disposition pour vous aider à organiser cet après-midi.



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Etablissements et vie
scolaire**

Si demande, précisions ci-dessous:

Une organisation sur un après-midi avec :

- 13h00 : accueil
- 13h15 : ouverture du village
- 13h30 : courses et ateliers
- 15h45 : temps protocolaire et concours de flashmob
- 16h00 : temps festif : DJ set ou showcase avec les artistes de l'établissement ou du tissu associatif local

Pour finir la séance, la parole a été donnée aux élus qui ne seront plus présent l'année prochaine et qui ont réalisés deux mandats consécutifs au CAVL : Jules Coeuillet et lenzo Di Placido.